

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

MÉLINE BATTU

J'ai assisté, aux débats qui viennent d'avoir lieu devant la Chambre, sur la politique du cabinet Méline.

Ces deux séances ont été extrêmement intéressantes et en particulier celle de mardi.

Les lecteurs du *Journal du Lot* en connaissent les moindres détails par le compte rendu des journaux quotidiens ; mais il me paraît intéressant de revenir sur certains incidents qui ont souligné, d'une manière particulière, le sentiment de réprobation qu'a soulevé l'attitude équivoque du Président du Conseil.

Le discours le plus remarquable prononcé au cours de cette deuxième journée est incontestablement celui de M. Trouillot qui s'est révélé un orateur de grand talent.

Dans un langage élevé et mordant, avec une merveilleuse richesse d'expressions, le jeune député du Jura a flagellé de main de maître l'attitude écoeurante de ce ministère qui a uniquement « duré et vécu » et qui s'obstine « à rester debout sur les ruines qu'il a amoncelées ».

M. Trouillot a prouvé combien ces deux années de ministère avaient été stériles pour notre pays. Aujourd'hui, a-t-il ajouté, on nous apporte un nouveau programme, mais ce programme nous le connaissons depuis tantôt deux ans ; il est le même que celui que M. Méline apportait devant les Chambres à la formation de son ministère. Peut-on d'une manière plus évidente avouer son impuissance ? Peut-on reconnaître d'une façon plus formelle qu'aucun des points de ce programme n'a été exécuté et que le ministère n'a eu qu'un seul souci : vivre par n'importe quel moyen ?

Votre politique, a dit, en terminant, l'honorable député, votre politique, M. le Président du Conseil, est condamnée par le pays ; elle le sera par la Chambre.

Une seule espérance peut vous rester, c'est qu'il y ait ici quelques députés qui n'aient pas le courage de leur opinion.

Une véritable ovation a été faite par la gauche tout entière à M. Trouillot, lorsqu'il a regagné sa place.

Les déclarations du jeune interpellateur avaient d'autant plus d'importance que, — comme il l'a déclaré lui-même — il a été un des chauds partisans du ministère qu'il combat aujourd'hui. Pendant plusieurs mois il lui a prêté un concours dévoué. C'est seulement lorsqu'il a compris que le Président du Conseil ne voulait absolument pas renier les voix des pires ennemis de la République qu'il s'est séparé de lui.

M. Méline, nerveux, a répondu à M. Trouillot qu'il « acceptait la discussion sur ce terrain », et que la Chambre devait déclarer nettement si le ministère avait toujours sa confiance.

M. Trouillot s'est alors empressé de répondre au désir du Président du Conseil en déposant sur le champ un ordre du jour ainsi conçu : « La Chambre, approuvant la politique du gouvernement de M. Méline, passe à l'ordre du jour. »

Après les déclarations qu'il venait de faire, il semble que le Président du Conseil devait accepter avec enthousiasme le dépôt de cet ordre du jour. Il n'en fut rien ! M. Méline se sentant perdu déclara au contraire le repousser et accepter celui de MM. Ribot, Poincaré, Dupuy et Leygues.

M. Méline prenait la tangente.

Il ne pouvait renier plus cyniquement sa propre politique.

Alors que M. de Cassagnac venait d'o-

bliger M. Méline à reconnaître qu'il n'avait vécu que grâce au concours de la droite, ce même M. Méline déclarait, avec l'ordre du jour Ribot, qu'il était partisan d'une politique de réformes démocratiques fondée sur l'union des républicains.

En dépit de cette manœuvre inqualifiable, M. Méline a été battu.

Il a été battu : Parce que non seulement, alors qu'il s'opposait au vote de la motion Ricard-Bourgeois — qui donnait à la protestation de la Chambre son véritable caractère de blâme — il a obtenu une piteuse minorité sur ce point ; mais il a été surtout battu parce qu'on n'a pas voté sur la politique du gouvernement.

C'est là, en effet, une question capitale.

L'ordre du jour de M. Ribot ne dit pas : « la Chambre, approuvant la politique on même l'attitude du gouvernement, passe à l'ordre du jour », mais bien : approuvant les déclarations du gouvernement. Or, ce vieux retors de Méline, redoutant à juste titre de faire juger son passé venait, pour se tirer d'affaire, de déclarer qu'il marcherait à l'avenir avec les républicains.

Il est bon d'insister sur ce point et de bien faire constater une fois de plus que les députés, à une majorité d'une demi-douzaine de voix seulement — y compris les voix ministérielles — ont approuvé les paroles, les déclarations du président du Conseil, mais non la politique passée du cabinet Méline.

C'était une équivoque, une supercherie qui a failli réussir. Mais la motion Ricard-Bourgeois, déclarant que le ministère ne devait accepter qu'une majorité exclusivement républicaine, — bien que repoussée par le gouvernement — était votée bientôt à une grosse majorité.

C'était la fin du ministère.

Toutes les finasseries, toutes les équivoques de M. Méline n'ont donc abouti, pour lui, qu'à un piteux échec et comme le déclarait bien justement M. Trouillot : Si le ministère a mal vécu, il aurait pu mieux finir.

A. COUESLANT.

LA DROITE & M. MÉLINE

Dans le discours qu'il a prononcé mardi à la Chambre, M. de Cassagnac a dit, en s'adressant à M. Méline :

« En reniant la droite, M. Méline, vous êtes bien ingrat, mais vous facilitez ses votes ! Vous la reniez, après avoir vécu par elle. »

LA DÉMISSION

Les ministres ont employé la matinée d'hier à examiner la situation qui leur a été créée par la séance de mardi, ils se sont réunis à 10 h. 1/2 et se sont séparés à 11 h. 1/2.

Comme on le voit la discussion n'a pas été longue.

À la sortie, M. Boucher, ministre du commerce, a déclaré que ses collègues avaient décidé de se réunir à 2 h. 1/2 pour porter leur démission au président de la République.

LA DURÉE DU CABINET

Le cabinet Méline constitué le 30 avril 1896 et démissionnaire le 15 juin 1898, a

donc duré exactement deux ans un mois et seize jours, dépassant ainsi d'une semaine la durée du cabinet Ferry et gagnant le record de la longévité.

LA CRISE ET LA PRESSE

M. de Cassagnac écrit dans *l'Autorité* : « C'est le cabinet Ribot-Dupuy qui apparaît distinctement, et qui apparaît avec la concentration très nette à gauche, avec flanquement à la porte brutal de la Droite qui ne pourra plus, sans déshonneur, donner la main à qui lui répond grossièrement du pied. »

Et, qu'il le veuille ou ne veuille pas, le futur cabinet nous trouvera avec lui pour la défense sociale. Seulement, il nous trouvera désormais libres de tout compromis, de toute tolérance, de toute servilité, de tout abandon de nos programmes et de nos croyances. »

La Libre Parole fait ressortir combien la situation est troublée et confuse :

« Quelle indication, demande-t-elle, pourra trouver le chef de l'Etat dans l'étude de cette séance ? Où est la majorité ? Quel est l'homme désigné par le vote de la Chambre ? Est-ce M. Ribot ? Mais, en s'associant hier à M. Méline, il s'est exposé à être atteint au cours du débat, et il était, à la fin de la journée, dans une posture aussi fautive que le président du conseil. »

Est-ce M. Bourgeois ? Mais il n'a pu réunir une majorité pour l'ordre du jour Trouillot.

Et alors, qui ou quoi ? A M. Félix Faure de choisir. »

Du *Petit Parisien* :

« Les votes successifs de la Chambre n'ont eu un caractère net que pour affirmer la nécessité d'un ministère s'appuyant uniquement sur des républicains. Nous saluons dans ce résultat l'aurore d'une ère nouvelle, car l'entente entre républicains peut seule permettre à un cabinet de poursuivre une politique de réformes et de progrès. »

Le *Voltaire* :

« La chute du cabinet Méline doit suffire à notre joie sans que nous y mêlions aujourd'hui le souci du lendemain. »

L'Eclair estime que la journée appartient incontestablement à la politique de concentration à gauche. Il ne s'agit plus, selon lui d'ergoter sur des chiffres hypothétiques.

Il y a à la Chambre 280 voix inébranlablement fidèles à une politique de concentration à gauche et sans le concours desquelles il est impossible de gouverner. »

Le *Journal* constate que, pour obtenir le vote de l'ordre du jour Ribot-Charles-Dupuy-Poincaré-Jonnart, le président du conseil a été mis dans l'obligation d'accepter, dans l'ensemble de l'ordre du jour, une addition tout d'abord repoussée par lui et sur laquelle s'est formée la plus grosse majorité qui ait été exprimée hier.

M. Méline sait donc, dès maintenant, qu'il existe dans la Chambre une majorité républicaine en dehors des appoints fournis par la Droite, et que cette majorité, sagement dirigée, peut soutenir un gouvernement disposé à incliner plus à gauche. »

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 14 juin

M. Méline prend le premier la parole et vient répondre au discours de M. Bourgeois. Il se défend d'avoir fait, comme on le lui reproche, une politique de réaction. Il rappelle que jadis l'extrême-gauche, pour combattre le ministère républicain et le renverser, n'hésitait pas à conclure des alliances avec la droite.

Cette évocation amène des protestations violentes à gauche.

Puis le président du conseil expose quelle a été l'œuvre de son ministère.

Cette œuvre, dit-il, a été en tous points républicaine. Nous avons été contrôlés, interpellés et, pendant deux ans, la majorité nous est restée.

M. Pelletan. — Vous n'avez jamais eu une majorité républicaine !

Des exclamations se produisent au centre. M. Millerand. — Les hurlements ne sont pas des raisons !

M. Méline. — La droite n'a jamais usé que de son droit en votant avec le ministère, et son rôle fut toujours indépendant et dicté par la théorie du moindre mal.

C'est ainsi, poursuit-il, que M. Bourgeois réclame l'impôt sur le revenu.

Une voix à gauche. — Vous l'avez réclamé devant le conseil général des Vosges.

M. Méline. — L'impôt sur le revenu est basé sur l'inventaire de la fortune.

De vives exclamations éclatent à gauche.

M. Cavaignac proteste. Il affirme que le projet du cabinet Bourgeois n'a pas ce caractère.

Le président du conseil aborde ensuite la question de la révision de la Constitution et constate que M. Bourgeois a été très sobre d'explications sur ce point.

Enfin, abordant la réfutation de la fin du discours de M. Bourgeois, le président du conseil dit que les républicains clairvoyants ne peuvent marcher avec M. Bourgeois et ses amis, car ils nous conduiraient à des catastrophes. (Applaudissements au centre.)

M. Bourgeois répond :

Il ne s'agit pas aujourd'hui de se prononcer sur ma politique, dit-il, mais sur celle qu'entend suivre M. Méline. Toutefois, j'entends défendre mon programme, et particulièrement l'impôt sur le revenu.

L'orateur explique ensuite ce que M. Méline appelle son socialisme et dit qu'il s'est traduit par divers projets et propositions de loi qui tendent à protéger les petits et à les défendre contre les entreprises des accapareurs et des spéculateurs, sans que ces projets et propositions aient la moindre tendance collectiviste.

En somme, ajoute-t-il, alors que, sur l'ensemble des contribuables, les plus favorisés par la fortune payent un impôt de 5 0/0, les petits, en revanche, par le jeu des impôts de consommation, payent, en proportion, 10, 15 et 18 0/0.

M. Bourgeois se déclare nettement l'adversaire du collectivisme.

Le meilleur moyen d'empêcher le développement de cette doctrine, c'est, dit-il, d'accomplir les réformes politiques et sociales qui permettent à tous citoyens d'acquérir leur part de capital et de propriété. (Applaudissements prolongés à gauche.)

Avant de descendre de la tribune, M. Bourgeois tient à constater que M. Méline a tenté une diversion et qu'il a simplement démontré qu'il est résolu à ne pas se séparer de ses alliés de droite.

C'est maintenant le tour de M. Drumont, qui vient s'expliquer sur l'antisémitisme.

M. Trouillot, l'un des auteurs de la demande d'interpellation, prend la parole.

Il s'agit, à son avis, pour la Chambre, de déclarer si elle approuve ou répudie la politique du cabinet Méline.

L'orateur reprend les critiques formulées par les autres interpellateurs. Il pense que la politique du cabinet actuel est une politique de division républicaine et blâme hautement M. Méline d'avoir fait l'alliance avec la droite, au lieu de se résigner à disparaître, à abandonner le pouvoir.

Fréquemment interrompu par les applaudissements de la gauche, M. Trouillot fait le procès du ministère, et, s'adressant aux ministres il s'écrie :

— Vous êtes les protégés du 16 mai, le pays voulait l'union des républicains et (designant la droite) voilà ce que vous lui avez donné (ap-

plaudissements). Vous avez livré une guerre fratricide!

M. Trouillot poursuit son attaque contre le cabinet, dont il s'efforce de démontrer l'impuissance à réaliser quoi que ce soit, même à tenir ses promesses.

— C'est ainsi que la réforme sur les successions, la réforme fiscale, d'autres encore inscrites dans la déclaration ministérielle, n'ont pas été réalisées, accomplies.

Ce ministère a été le plus long, mais le plus stérile. A l'heure qu'il est, nous avons tout au plus devant nous une figuration ministérielle.

Le langage du président du conseil est plein d'équivoque, comme sa politique.

L'orateur assure que la Chambre se prononcera pour l'union des républicains contre la politique de discorde antirépublicaine. (Vifs applaudissements).

M. Méline déclare qu'il accepte la question comme la pose M. Trouillot.

Avant de quitter la tribune, le président du conseil pose nettement la question de confiance.

M. Trouillot intervient et déclare : — M. Méline vient de prendre un engagement, j'en prends un à mon tour. Si M. le président du conseil ne fait pas déposer un ordre du jour portant approbation de sa politique, je le dépose moi-même.

M. Trouillot dépose l'ordre du jour suivant : « La Chambre, approuvant la politique suivie depuis deux ans par le gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

MM. Georges Leygues, Ribot et Poincaré déposent un autre ordre du jour : « La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et résolue à pratiquer une politique de réformes démocratiques par l'union des républicains, passe à l'ordre du jour. »

La priorité est réclamée pour ces deux ordres du jour.

M. Méline déclare qu'il n'accepte que ce dernier ordre du jour.

M. Trouillot lui demande ce qui l'empêche de tenir l'engagement qu'il a pris tout à l'heure.

Après un discours de M. de Cassagnac, reprenant sa liberté d'action à l'égard du cabinet ; un discours de M. Brisson, réclamant du cabinet la répudiation formelle de la droite ; un discours de M. Denys Cochin, expliquant l'attitude de la droite par la théorie du moindre mal ; après enfin quelques mots de M. Baudry-d'Asson, on passe au scrutin.

Le président proclame le résultat du scrutin : Par 294 voix contre 271, la priorité est refusée à l'ordre du jour Trouillot. (Vifs applaudissements à droite et au centre).

Le président. — Nous arrivons à l'ordre du jour de MM. Ribot et Poincaré. Il en est donné de nouveau lecture.

M. Isambert. — Cet ordre du jour est une équivoque. Je demande la division.

Le président. — MM. Henri Ricard et Bourgeois (Jura) proposent l'adjonction suivante : « Et résolue à ne soutenir qu'un ministère qui s'affirmera sur une majorité exclusivement républicaine ». (Bruit prolongé).

Voix à droite. — C'est anticonstitutionnel.

Le président. — La division étant réclamée, elle est de droit. Je mets donc aux voix : La première partie : « La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement... » est adoptée par 295 voix contre 272, après pointage.

La deuxième partie : « ... et résolue à pratiquer une politique de réformes démocratiques fondée sur l'union des républicains est adoptée par 527 voix contre 5. »

M. Dulau présente un paragraphe additionnel portant : « Et en dehors du parti socialiste ». M. Méline. — La Chambre vient de voter à la presque unanimité l'ordre du jour Ribot, qui affirme l'union des républicains. (Bruit à l'extrême-gauche). Cet ordre du jour dit tout ce qu'il veut dire.

Le gouvernement demande donc à la Chambre de repousser toute addition.

On met aux voix l'addition proposée par MM. Ricard et Bourgeois, ainsi conçue : « Et appuyée sur une majorité exclusivement républicaine ».

Vote de l'addition Bourgeois

Une grande animation règne pendant le vote.

L'addition de MM. Ricard et Bourgeois est adoptée par 295 voix contre 246. (Vifs applaudissements à gauche).

Pendant cinq minutes on applaudit à gauche et l'on chante sur l'air des *Lampions* : « Démission ! démission ! »

L'addition de M. Dulau est repoussée par 492 voix contre 36.

M. Deschanel lit ensuite l'ensemble de l'ordre du jour :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et résolue à appliquer une politique républicaine démocratique fondée sur l'union des républicains et appuyée sur une majorité exclusivement républicaine, passe à l'ordre du jour ».

M. Denis Cochin. — J'ai voté contre toutes les additions demandées, je voterai contre l'ensemble de l'ordre du jour. (Très bien).

M. Baudry-d'Asson a un accès et s'écrie : « Vive la liberté ! A bas les despotes ! A la potence les despotes ! A bas la République ! » M. Deschanel l'invite au calme.

M. Bourgeois. — Nous voterons contre l'ensemble de cet ordre du jour, dont la première partie est la plus importante. (Applaudissements).

Le scrutin est ouvert sur l'ensemble. Le président proclame le résultat du pointage : Pour l'ensemble de l'ordre du jour, 284 ; contre, 272.

L'ensemble est adopté.

On applaudit sur tous les bancs sans exception.

La séance est levée à 9 h. 20 et renvoyée à lundi.

Sénat

Séance du 14 juin

Le Sénat adopte un projet de loi d'intérêt local.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi portant approbation de la convention passée avec la compagnie générale transatlantique pour l'exploitation du service maritime postal du Havre à New-York.

M. Boucher, ministre du commerce et de l'industrie, parle en faveur du projet.

Après le discours de M. Boucher, la séance est levée.

Séance jeudi.

LA PRESSE RÉPUBLICAINE DÉPARTEMENTALE

L'assemblée générale annuelle de l'Association de la presse républicaine départementale a eu lieu dimanche au Grand-Hôtel. Après le compte rendu des travaux de l'année, l'exposé de la situation financière de plus en plus prospère du syndicat et un cordial échange d'observations sur des questions d'ordre professionnel, l'assemblée a procédé au renouvellement partiel des membres de son comité.

MM. Escarguel, Guillemot, Mercier, Mont-Louis, Périé, Réal, Salières et Schwob, syndics sortants, ont été réélus ; M. Louis Ariste a été élu en remplacement de M. Léon Delaroché, décédé.

A l'issue de l'assemblée générale, le comité a constitué son bureau de la façon suivante : M. Léon Brière, directeur du *Journal de Rouen*, président ; MM. Gounouilhou, directeur de la *Gironde* et Gustave Dubar, directeur de l'*Écho du Nord*, vice-présidents ; M. Réal, rédacteur en chef de l'*Indépendant Rémois*, secrétaire ; M. Mont-Louis, directeur du *Moniteur du Puy-de-Dôme*, trésorier.

Le soir a eu lieu le banquet traditionnel de l'Association. Une centaine de convives assistaient à ce banquet. M. Brière, directeur du *Journal de Rouen*, président de l'Association, avait à sa droite :

MM. Loubet, président du Sénat ; Mont-Louis, directeur du *Moniteur du Puy-de-Dôme* ; Gausorgues, délégué de la presse parlementaire ; à sa gauche, M. Deschanel, président de la Chambre des députés ; M. Réal, rédacteur en chef de l'*Indépendant Rémois*, etc.

M. Dubar, vice-président de l'Association, avait à sa droite :

MM. Jean Dupuy, sénateur, président du syndicat de la presse parisienne ; Ferrouillat, directeur du *Lyon Républicain* ; à sa gauche, MM. Strauss, vice-président de l'Association des journalistes républicains ; Chapon, directeur de la *Petite Gironde* ; Traux, sénateur, avocat-conseil de l'Association.

Au dessert, MM. Brière, Loubet, Deschanel, Dupuy, Strauss, Gausorgues et Dubar ont successivement pris la parole et échangé des toasts vigoureusement applaudis.

Le *Journal du Lot* était représenté par son directeur à la réunion et au banquet.

INFORMATIONS

Les Validations

Le 10^e bureau s'est prononcé, par 17 voix contre 13, pour la validation de M. Xavier Reille, député de Castres.

Le 11^e bureau a décidé de proposer à la Chambre d'ordonner une enquête sur l'élection de M. Pain, député de Civray.

Le premier bureau de la Chambre a validé l'élection de M. Roavier, Alpes-Maritimes, et le septième a validé M. Motte, Nord, élu contre M. Jules Guesde.

A l'Élysée

Le président de la République a reçu le bureau nouvellement élu de la Chambre des députés, vice-présidents, secrétaires et questeurs.

Les duels du jour

Deux duels ont eu lieu à Paris : A Levallois-Perret, duel Castellane, député, et Turot rédacteur à la *Petite République*. M. Turot a été blessé assez grièvement à l'avant-bras.

2^e Duel Ch. Bernard, député, et Gérault-

Richard, ancien député. M. Gérault-Richard blessé à la tempe droite.

Terrible Catastrophe

Voici quelques renseignements complémentaires sur l'accident dont nous avons parlé et qui s'est produit à Biot, près d'Antibes :

La maison écroulée était occupée par la famille Pellegrin qui avait réuni de nombreux invités à dîner pour fêter la première communion de leur fille.

Cette maison appartient à M. Agard, pharmacien à Antibes ; l'écroulement est dû à la vétusté ; cet immeuble, comme la plupart de ceux de Biot, date de plusieurs siècles.

Toutes les autorités assistaient au déblaiement qui a été fait par une compagnie du 112^e de ligne et par les chasseurs alpins.

On a retiré 27 victimes des décombres ; parmi les morts figurent 12 enfants.

Un bébé de 25 jours, miraculeusement préservé par un tonneau, a été trouvé dormant dans son berceau, après 14 heures de fouille. Sa nourrice a été trouvée morte à ses côtés.

Les obsèques des victimes ont eu lieu lundi.

La consternation est générale dans le pays.

Tirages financiers

Obligations Ville de Paris 1865

Le numéro 94,464 gagne 150,000 fr. Le numéro 29,260 gagne 50,000 fr. Les quatre numéros suivants gagnent 10,000 francs chacun : 509,493 — 40,243 — 139,019 — 415,687.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. : 82,464 — 554,858 — 508,724 — 321,557 — 89,469.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 2,000 fr. : 292,499 — 215,846 — 543,095 — 19,817 — 475,259 — 432,314 — 397,371 — 427,433 — 63,339 — 575,667.

Panamà

Le numéro 52,652 gagne 250,000 fr. Le numéro 1,326,732 gagne 100,000 fr. Les deux numéros 1,272,338 et 1,947,855 gagnent 10,000 fr.

Les deux numéros 1,014,446 et 1,296,837 gagnent 5,000 fr.

Les cinq numéros : 333,409 — 222,239 — 506,620 — 1,097,821 — 478,450 gagnent 2,000 francs.

Cinquante numéros gagnent chacun 1,000 francs.

Sues

Le numéro 4,790 gagne 150,000 fr. Les deux numéros 62,721 et 108,793 gagnent chacun 25,000 fr.

Les deux numéros 152,239 et 325,670 gagnent chacun 5,000 fr.

Vingt numéros gagnent chacun 2,000 fr.

Bons de la Presse

Le numéro 106,767 gagne 10,000 fr. Le numéro 444,237 gagne 1,000 fr. Les huit numéros suivants gagnent chacun 500 fr. : 408,387 — 51,452 — 153,917 — 465,417 — 113,474 — 182,146 — 466,710 — 319,759.

Trente numéros gagnent chacun 200 fr.

Soixante numéros gagnent chacun 150 fr.

Deux cents numéros gagnent chacun 100 fr.

L'anarchiste Etiévant

Hier a comparu devant les assises de la Seine l'anarchiste militant Etiévant, accusé de tentative d'assassinat sur la personne de deux gardiens de la paix.

Etiévant a été condamné à la peine de mort.

En entendant le jugement, Etiévant s'est écrié : « Je m'en moque parfaitement. Vive l'anarchie ! »

Quand les gardes l'entraînent, il crie de nouveau : « Vive l'anarchie ! »

Le courage de l'Espagne

On télégraphie de Madrid : C'est à tort que la presse européenne croit l'Espagne découragée ou à bout de forces. On est ici plein d'espoir et tout a fait décidé à continuer la guerre.

D'autre part, un ministre a fait à un de nos confrères la déclaration suivante :

Nous avons des moyens plus que suffisants pour résister pendant deux ans à une armée d'invasion.

CHRONIQUE LOCALE

Votes de nos députés

Séance de mardi

SUR LA PRIORITÉ

Le premier est le scrutin sur la priorité demandée par M. Trouillot ; on sait que ce dernier avait mis M. Méline au défi d'inviter la Chambre à se prononcer catégoriquement sur la politique faite par le ministère

pendant les deux années qui viennent de s'écouler ; c'est sur ce scrutin que s'est engagée la première bataille entre les partisans du cabinet et les membres de toutes les gauches ; les amis du cabinet ont voté contre la priorité ; les républicains démocrates ont voté pour. Grâce au concours de la droite, la priorité a été repoussée par 294 voix contre 271.

Ont voté pour : MM. Rey et Vival ; a voté contre : M. Lachière

L'ORDRE DU JOUR RIBOT

La Chambre a eu ensuite à voter sur le premier paragraphe de l'ordre du jour Ribot portant approbation des déclarations du gouvernement ; ce paragraphe, toujours grâce aux voix de toute la droite, a été adopté par 295 voix contre 272.

M. Lachière pour, les autres contre.

L'ÉCHEC DU CABINET

C'est le scrutin sur le paragraphe additionnel de MM. Henri Ricard et Bourgeois (du Jura) qui a été le scrutin décisif de la journée. MM. Ricard et Bourgeois (du Jura) demandaient que le gouvernement s'appuyât sur une majorité exclusivement républicaine. M. Méline, on l'a vu, a repoussé cette proposition, mais la Chambre a refusé de le suivre, et, par 295 voix contre 246, elle a signifié leur congé au président du conseil et à ses collaborateurs.

Dans ce scrutin qui marqua la défaite du cabinet, tous nos députés ont voté pour.

LE VOTE DE L'ENSEMBLE

Enfin dans le vote sur l'ensemble de l'ordre du jour, M. Lachière a voté pour, et les autres contre.

Mouvement judiciaire

Un mouvement judiciaire paraît aujourd'hui à l'*Officiel*. Il n'intéresse pas notre département.

CAHORS

PETITES AMÉNITÉS

Aujourd'hui seulement, en rentrant de voyage, j'ai pris connaissance des lignes... aimables que la *Croix du Lot* dédie aux rédacteurs du *Journal du Lot*, « espèces de tartuffes », qui trouveront désormais à la *Croix* des gaillards « pour faire rentrer « leurs — il s'agit des espèces de tartuffes — méchancetés dans la gorge et pour leur « river le elou. »

Il fut un temps où M. J. C. V., notre contradicteur, se montrait plus aimable et un peu mieux éduqué. Il faut croire qu'il a de mauvais jours.

Oh ! nous savons bien qu'il prétendra que c'est nous qui avons amené la discussion sur ce nouveau terrain !

En ce cas nous nous permettrons de faire observer au rédacteur de la *Croix* qu'il est absolument dépourvu de la plus élémentaire logique. Et nous le prouvons :

M. J. C. V. prétend que le *Journal du Lot* lui a adressé « deux injures » et après les avoir définies, il ajoute : « . . . On voit que les deux injures ne s'accordent guère ensemble et se détruisent mutuellement »

Donc pas d'injures de notre côté, c'est notre contradicteur lui-même qui le déclare. L'attaque première vient donc bien de la *Croix*.

Et maintenant libre à M. J. C. V. de s'essayer dans ce nouveau genre de polémique quelque peu agressive. Nous ne nous contenterons pas de marquer les coups. Par le passé, notre contradicteur « sait pertinemment que nous ne sommes pas de ceux qui plient l'échine devant les menaces, ces menaces viendraient-elles de la *Croix*. »

Boulangerie coopérative

Une réunion aura lieu samedi prochain, 18 juin, à 9 heures très précises du soir, à l'Hôtel de Ville pour procéder à la nomination du Conseil d'administration de la Boulangerie coopérative et effectuer les versements.

Présence indispensable.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 14 au 16 juin 1898

Naissances

Palame, Antoine-Robert, place St-Urcisse, 4. Marcellier, André Léonard, à la Maternité, rue du Lycée. De Valon, Yves, boulevard Gambetta, 51. Coudere, Angèle, rue St-Barthélemy, 23.

Décès

Capel, Pétronille, veuve Cazes, 54 ans, sans profession, rue Lastié, 7.
Delprier, Marie, 13 ans, rue St-Priest, 9.
Marty, Françoise, cuisinière, 54 ans, célibataire, à l'hospice.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 16 et 19 JUIN 1898

Marche du Figaro	Wittmann
La petite mariée (ouverture)	Lecocq
Instance de Lucie	Donizetti
Santiago (valse)	Corbin
La Vivandière (fantaisie)	Godard
Pour les bambins (polka)	Forbach

De 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2 (Allées Fénélon).

Arrondissement de Cahors

CATUS. — Foire du 12 juin. — Voici les cours pratiqués :

Bœufs de boucherie, 30 à 32 fr. le quintal, poids vif; vache, de 26 à 38 fr; veau, de 0,70 à 0,75 le kilo; mouton, de 0,55 à 0,65

Sous la halle aux grains le blé a valu 22 fr. 50 à 23 fr. 50 les 80 litres; maïs, 13 à 13,50; avoine, 8 à 8,75.

Volailles: Poules, 0,50 la livre; poulets, 0,75; canards, 0,50; lapins domestiques, 0,25; oisons, 2 à 5 fr. la paire, selon l'âge; œufs, 0,60 la douzaine.

La laine a commencé de paraître sur le marché. Elle valait 0,50 à 0,55 la livre.

PRAYSSAC. — M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique à la mairie de Prayssac le dimanche 19 juin 1898, à 4 heures du soir.

Sujet de la conférence: Amélioration à réaliser dans la production agricole de la localité.

CASTELNAU. — Foire. — Une affluence considérable de gens se sont rendus à notre foire, la pluie ayant la veille interrompu les travaux des champs. Les affaires ont été assez nombreuses.

Voici les cours pratiqués :
Bœufs d'attelage de 500 à 900 fr. la paire.

Vaches d'attelage de 400 à 700 fr. la paire.

Bœufs gras, 30 fr les 50 kil.

Veau, 0,70 c. le kil.

Porcelets de 10 à 20 fr. pièce.

Volaille. — Poules de 3 à 5 fr. la paire; poulets 0,65 c. la livre; canards de 3 fr. 50 à 5 fr. la paire; pigeons 0,80 c. la paire; oisons de 3 à 4 fr. la paire.

Œufs 0,60 c. la douzaine.

Lapins de 0,75 c. à 1 fr. 50 pièce.

Blé de 21 à 22 fr. les 4/5.

Maïs 11 fr. les 4/5.

Avoine 9 fr. les 4/5.

Prunes de 12 à 13 fr. les 50 kil.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Nomination. M. Colmel de

Santerre, chef du secrétariat du parquet de la Cour des comptes a été nommé receveur particulier des finances de l'arrondissement de Figeac, en remplacement de M. Cantelauve, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

MOLIÈRES. — M. Ferrand (Edmond), notaire, est décédé dimanche dernier. Il n'était âgé que de 57 ans. Il remplissait les fonctions de maire depuis 1874.

Arrondissement de Gourdon

VAYRAC. — Orage. — Le 13 juin, à 4 h. du soir un orage épouvantable s'est abattu sur notre commune dans les quartiers de Sous Roque et de la Rivière. Les blés sont en maints endroits complètement perdus. Les fourrages et les vignes ne comptent plus. Nos populations sont dans la consternation. La misère est complète.

VAYRAC. — Adjudication. — Le dimanche 10 juillet 1898, à deux heures du soir, il sera procédé, à Vayrac, dans une des salles de la Mairie par M. le Maire de Vayrac, assisté de deux conseillers municipaux et en présence du Receveur municipal et de l'Architecte, à l'adjudication, au rabais, par voie de soumissions cachetées, des travaux de reconstruction du mur de soutènement du fort.

Ces travaux sont évalués à 4,877 fr. 10
Cautionnement en espèces 400 »
Pour plus amples renseignements voir l'affiche.

LABASTIDE-MURAT. — La foire du 10 juin a été favorisée d'un temps superbe et malgré cela les affaires ont été assez restreintes. Il y avait baisse sur les bêtes à laine et les bœufs de travail n'étaient pas vivement recherchés. Les porcelets avaient subi une baisse très sensible. Les veaux de 0,75 à 0,85 le kil. Les oisons de 1 fr. 75 à 5 fr. la paire. Peu de grain à la halle et le prix est très élevé. La volaille de 0,50 à 0,75 la livre. Le jardinage était très abondant et ne se vendait pas.

La foire du second lundi n'a été qu'un gros marché.

Chez nos voisins

Corrida de Toros à Montauban

La ville de Montauban va inaugurer une plaza de toros à la fin de ce mois, les 26 juin, 3 et 10 juillet, organisées par l'initiative de l'« Union Cycliste Montalbanaise », ces courses promettent d'être fort belles. L'arène construite sur un vaste terrain à proximité des Boulevards extérieurs ne mesure pas moins de 2.000 mètres carrés et l'installation des tribunes ne laisse rien à désirer. Les meilleurs matadors ont été engagés. Parmi eux certains ont fait leurs preuves sur la plaza de Madrid, et celles de Nîmes et Bordeaux; ils sont accompagnés

de cuadrillas remarquables. Quant aux douze taureaux qui figurent au programme, ils sont sortis des célèbres ganaderías de Navarre et d'Aragon, et on peut s'attendre à d'intéressantes péripéties au courant de ces courses.

Des trains spéciaux à prix réduits seront organisés et permettront aux étrangers de venir visiter Montauban et d'assister aux corridas.

Voir le programme pour les détails.

BULLETIN FINANCIER

La réponse des primes sur les valeurs soumises à la double liquidation, n'a amené sur le marché aucun surcroît d'activité. La tenue des cours est toujours satisfaisante et la Bourse ne paraît pas devoir s'émouvoir de la crise ministérielle, on sait qu'elle est généralement insensible aux événements de la politique intérieure.

Le 3 0/0 qui clôturait hier à 103,27 ferme à 103,30 après 103,12, premier cours; le 3 1/2 0/0 a passé de 106,40 à 106,42, l'amortissable cote 101,65.

La Banque de France s'inscrit à 3.634. Le Crédit Foncier à 672 et le Comptoir National d'Escompte à 584 n'ont pas varié. Le Lyonnais et la Générale n'ont pas été cotés à terme.

La Banque spéciale des Valeurs Industrielles s'est avancée à 179. Le Suez en hausse de 2 fr. finit à 3.634.

Pas d'affaires sur nos chemins. Parmi les fonds étrangers, l'Italien à 93,17 a baissé de 20 c., l'Extérieure a passé de 34 1/4 à 34 9/16. Le Turc D cote 22,67, la Banque ottomane 565. Le Russe 4 0/0 consolidé est à 104 et le 3 0/0 1891 à 96,20.

L'emprunt roumain 4 0/0 amortissable 1898 se traite à 93,10 à terme, sur le marché du comptant, il est demandé à 93,70.

Bibliographie

Les Français d'aujourd'hui

Très intéressant volume de M. Edmond Demolins, qui vient de paraître à la librairie Firmin Didot, 56, rue Jacob, Paris.

L'auteur étudie avec une grande compétence « les types sociaux du Midi et du Centre. » Prix : 3 fr. 50, ce qui n'est pas exagéré pour un magnifique volume qui ne compte pas moins de 465 pages.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 25 (18 juin 1898).

1° Puom-Penh, par M. J. Agostini.

2° A travers le monde: Villages Lacustres et Aériens en Nouvelle-Guinée.

3° La lutte économique: La France de demain Conférences de MM. J. Lemaitre et Bonvalot.

4° Missions archéologiques: Les fouilles de Tingad.

5° Dans le monde du travail: Des tramways électriques à Pékin et à Séoul.

6° L'expansion coloniale: Inauguration du chemin de fer du Congo belge.

7° Livres et Cartes.

8° Conseils aux voyageurs: La géographie botanique. — L'aire d'habitat du palmier nain.

Abonnements: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

LE MUSÉE DES FAMILLES (62^e année) paraissant deux fois par mois, publiée dans son numéro du 15 juin 1898 :

Cloches et grelots, par S. Blandy. — Fille de France, par L. Brunet. — Zermatt et le Gornergrat, par M. Raynaud. — Causerie, par Eug. Muller. — Salons de 1898, par G. Migeon. — L'Araignée, par A. Theuriot. — Hésitation, par G. B. — Mouvement scientifique, par G. Brunel. — Mosaïque, par E. Muller.

Illustrations par Gottlob, Boupin, Mlle Du-faux, etc., et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement: Paris, un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

50 DATES HISTORIQUES

Les élèves de l'enseignement secondaire et surtout de l'enseignement primaire n'ont pas toujours une idée nette des grandes périodes et des grandes dates historiques.

L'enseignement patriotique et l'enseignement civique en souffrent. M. André, ancien élève de l'école normale supérieure de Saint-Cloud, professeur d'école normale, inspecteur de l'enseignement primaire à Cahors, vient de résumer la vie nationale en 53 tableaux muraux, renfermant 53 grandes dates historiques (Périodes, grands événements intérieurs ou extérieurs).

En les placardant sur les murs des écoles primaires, des lycées et collèges, des écoles normales, des salles de classe et des salles d'étude, les élèves apprendront l'histoire en quelque sorte à leur insu, sans effort et sans travail.

Un certain nombre de municipalités ont même manifesté le désir de placer ces tableaux muraux dans les salles de mairie, puisqu'ils résument la vie nationale et peuvent servir à l'instruction des citoyens.

Ces tableaux, bien composés établis sur du parchemin, serviront, de plus, à décorer les salles de classe et les salles de mairie.

Le cadre de chaque tableau est tricolore, et les dates ressortent clairement, même à une distance assez grande.

Prix des 53 tableaux pris chez M. Coueslant, imprimeur-éditeur, rue des Capucins, n° 1: 5 francs.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même l'absence de colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gom-mées et des liasses de fiches, au prix de 0fr05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches.

LE COCHER 606

Première partie

LES SUITES D'UN PARI

Quand Cécile et Marie furent parties pour les Deux-Sèvres, Levignan songea à faire ses adieux à William Johnson.

L'Américain et son fidèle Thomack avaient quitté Paris sans annoncer la date de leur retour.

Levignan d'Hersel rentra chez lui pour prendre ses dernières dispositions, en homme qui ne compte plus revenir. Quelques jours après, madame Favrot était sortie pour des achats. Levignan devait aller la rejoindre à la gare, car ils partaient le soir même. Il ouvrait sa porte pour remettre les clés à la concierge, avant de quitter la maison, lorsqu'il se trouva face à face avec madame Thomas.

Il recula de quelques pas en le saluant :

— Je suis désolé, madame, dit-il, mais je suis sur mon départ et je vais vous recevoir très mal.

Sans prêter attention à ces paroles elle

entra.

L'appartement était vide, les meubles avaient été enlevés. Il restait deux vieilles chaises à l'aspect peu rassurant que Levignan désigna à la visiteuse :

— Je ne puis vous offrir que ces mauvais sièges, excusez-moi.

— C'est donc vrai ? demanda-t-elle avec émotion.

— Oui, madame.

— Comment ?... et sans me prévenir ? Et Marie que je n'ai pas vue depuis plusieurs jours... qu'est-ce que cela signifie ?

— Qu'une de mes tantes a appelé brusquement ma fille auprès d'elle, et je vais la rejoindre.

— Pour longtemps ?

— Pour toujours.

— Et vous me dites cela tranquillement, froidement... à moi.

— Marie voulait aller vous remercier, mais elle n'en a pas eu le temps ; elle se proposait de vous écrire.

— Marie, Marie, c'est bien... mais vous ?...

— Moi, madame, je suis heureux, et pour la première fois de ma vie vraiment heureux de voir les bras de ma famille, si longtemps fermés pour moi, s'ouvrir pour mon enfant.

— Alors, reprit Anna en appuyant sur les mots, vous partez... sans regret ?

— Je n'ai pas dit cela.

— Ah ! fit-elle avec un élan d'espoir.

— Oui, j'ai le regret d'avoir gaspillé ma jeunesse et de n'avoir pas rencontré sur ma route une sympathie assez dévouée pour m'ar-

rêter dans mes folies et me montrer le vrai but de ma vie. J'aurais pu être un homme utile, un bon père de famille, et je me serais ainsi épargné les horribles épreuves que j'ai subies !...

— D'Hersel, murmura tristement l'ancienne courtisane, vous n'êtes pas généreux !...

— Je ne m'en prends qu'à moi-même, et, dans ma nouvelle vie, je n'oublierai pas, croyez-le, votre amitié pour nous.

Encouragée par cette parole aimable, à laquelle la jeune femme voulut donner un autre sens, elle reprit :

— Et si cette sympathie que vous regrettez venait à vous maintenant, la repousseriez-vous ?

— Cette sympathie, je l'ai trouvée... un peu tard, il est vrai, et c'est pour cela que je vous ai dit du premier mot : Je suis heureux.

— L'affection paternelle remplace donc pour vous toutes les autres ?

— Non, répartit Levignan sans hésiter.

Les questions d'Anna le fatiguaient, et il cherchait à couper la conversation pendant que la jeune femme s'ingéniait à la continuer.

— Mon sort est fixé, conclut-il, et je pars.

Il tira sa montre, une montre d'or, en écartant son pardessus, et, à l'élégance de son costume, Anna Bell retrouva le d'Hersel d'autrefois. Elle aurait volontiers caressé ses illusions évanouies, mais il ne lui en laissa pas le temps.

— Le chemin de fer est inexorable ajouta-t-il en se levant, je vous quitte à regret.

— Oh ! mon Dieu, soupira-t-elle en se dirigeant vers la porte.

Arrivée là, elle s'arrêta :

— Et quand vous reverrai-je ?

— Toutes les fois que j'aurai l'occasion de venir à Paris.

— Mais, observa-t-elle avec un accent de doux reproche, vous ne m'avez seulement pas dit où vous alliez ?

— Oh !... un pays perdu dans les Deux-Sèvres.

— Qui s'appelle ?...

— Néers, fit-il insouciamment ; mais que vous importe ?

Anna s'était contenue jusque-là. La froideur de d'Hersel la glaçait, l'enfiévrant. Elle avait espéré qu'il comprendrait enfin ses sacrifices. C'était pour acquiescer son estime qu'elle avait renoncé à sa vie mondaine.

Jusqu'ici, il en avait été fort peu touché, mais elle ne pouvait pas concevoir qu'il l'abandonnât de la sorte, entièrement, comme s'il l'expulsait de sa vie. N'y tenant plus, au moment d'ouvrir la porte elle se retourna brusquement et se jeta à son cou, fondant en larmes.

Jamais homme ne fut plus embarrassé.

La voyant résignée et paisible, il ne s'était pas attendu à ce revirement. Tout était fini entre eux, pensait-il. D'ailleurs il était amoureux de Cécile. Un nouvel amour fait toujours paraître l'ancien impossible.

Cette situation n'en restait pas moins gênante pour un galant homme en face d'une jolie femme.

Il la soutenait éplorée. Elle fermait les yeux et palissait. Il ne vit rien de mieux que d'aller la déposer doucement sur la plus solide des deux chaises. (A suivre.)

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0	103 22	103 30
3 0/0 amortissable	101 70	101 65
3 1/2 0/0 1894	106 40	106 42
Tunis, obl. 3 0/0 1892	500	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896	91	91
Madagascar 6 0/0, 1887	91 25	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.)	104 80	—
Egypte unifiée (500 fr.)	109 10	—
— Daira-Sanieh (20f r ¹⁸)	—	—
— Privilégiée (500 f cap.)	104 90	—
— Domaniales (20 L. cap.)	106 45	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.)	40	34 42
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.)	102 80	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente)	93 90	94
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.)	19 27	—
Roumain 5 0/0 1875	102	—
Russie 4 0/0 1867-69	103 25	—
— 4 0/0 1880	103 40	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.	102 75	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.	—	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.	—	102 50
— 3 0/0 1891, or, t. p.	96	96 30
— 3 1/2 0/0 1894	101 25	101 17
Turc, série D	21 80	21 55
Ottomanes priorité (500 f)	—	—
Douanes ottomanes (500f)	495	—
Banque de France	3580	3610
Banque Paris et Pays-Bas	919	919
Comptoir national d'escompte	585	585
Crédit algérien	—	—
Crédit foncier de France	667 50	672
Crédit ind. et commercial	608	—
Crédit lyonnais	835	837
Société de Crédit mobilier	47 50	—
Société générale	531	—

LE JOURNAL DU LOT
EST EN VENTE
à Cahors :

Chez M^{me} ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.
— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.
— M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS
Lauréat des grandes Expositions Internationales.
7 fois Hors Concours.
Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.
Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.
Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposées dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

GUERISON
Certaine et Radicale
de toutes les
AFFECTIONS
de la **PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné,
Psoriasis, Herpès, Prurigo,
Pityriasis, Lupus, etc., etc.
MÈME DES
Plaies et Ulcères variqueux
dits incurables.
Ce traitement qui a été essayé dans les
HOPITAUX avec le plus grand succès et
présenté à l'Académie de Médecine ne
dérange pas du travail; il est à la portée
des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il
produit une amélioration sensible.
M. LENOIR, Ancien Spéc., ancien Aide-
Major des Hôpitaux M^m, 9, rue de Turin,
PARIS. Consultations gratuites par Corresp.

Bibliographie

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1307, du 18 Juin 1898.
Les pigeons voyageurs, par Paul Mégnin. — La Havane, par le Commandant G. — Montres solaires cylindriques, par Planchon. — La fièvre aphteuse, par J. de Loverdo. — Les propriétés magnétiques de la pyrrothine, par C.-E. G. — Les calanques du Trayas (Var), par E.-A. Martel. — Vins rouges et vins blancs, par G. de Méridon. — Le sagou, par Henry Chastrey. — La pluie, par L. Barré. — Un nouveau système d'éclairage électrique, par Louis Turgan. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 13 juin 1898, par Ch. de Villedeuil. — Un nouveau champignon domestique, par Henri Coupin. — La pierre Margeria, par J. Corcelle.
Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :
Exposition universelle de 1900. — Le Grand Palais des Beaux-Arts (J. Prouteau). — Mines sous-marines (M. Dibos). — Leçons de choses d'hygiène (Augusta Weiss). — Coton similisé (Max de Nansouty). — Phénomènes caractéristiques de l'air liquide (Emile Dieudonné). — Déplacement des pôles de la terre par des actions mécaniques (G. Hamelin). — L'Office national du commerce extérieur (A. Ladureau). — Revue des Inventions : Laboratoires portatifs. — Règle à parallèles. — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Cyclisme et automobilisme : Accoupleur de bicyclettes système Card, breveté S. G. D. G. — Les fiacres en 1900. — Le carnet du chauffeur. — Serrure de sûreté pour cycles. — La voiturelle Decauville.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.
Un numéro 0 fr. 35
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 16 juin.
V^{no} Nacla : Chronique mondaine. — J. B. Cottaux : Les méfaits de la bicyclette. — Jules Simon : Un soldat. — Pierre Sales : Miracle d'amour (suite). — Michel Corday : Mariés jeunes (suite). — Jules Simon : Colas, Colasse, Colette. — Emile Richebourg : Les martyrs du mariage (suite). — Charles Mérouvel : La fille sans nom (suite). — Variétés.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1333^e livraison (18 juin 1898).
Seulette, par M. Pierre Maël. — Le dressage du zèbre, par Pierre de Mériel. — Lettres du ré-

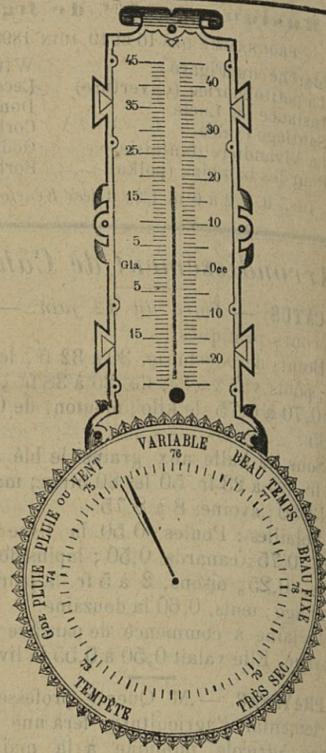
giment, par Louis d'Or. — Beau-frères, par M. B.-A. Jeanroy. — Les timbres-poste : Allemagne : Lubeck, par Lucien d'Elne.
Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE. — 110, rue de l'Université. — Dir. : Marcel Fournier. — Abonn., 25 fr.; U. P., 30 fr.; le n°, 3 fr. — A. Colin et C^{ie}, Paris.

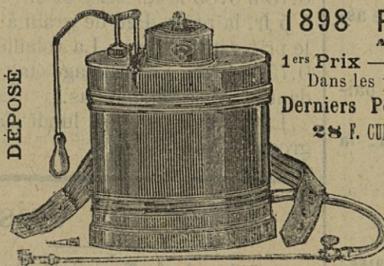
Sommaire du numéro du 10 juin (n° 48).

I. — Articles :
1. Après les Elections générales. Situation des partis et direction politique, par M. Marcel Fournier.
2. La Réforme de l'Enseignement classique et moderne, par M. Alfred Fouillée, Membre de l'Institut.
3. La Revision du règlement de la Chambre, par M. Georges Graux.
4. Etude sur Michelet, par M. Ferdinand-Dreyfus.
5. A propos de la réforme monétaire au Japon, par le C^{ie} Rochafid.
6. L'Initiative parlementaire pendant la sixième législature (1893-1898), par M. Emile Larcher.
II. — Variétés, Notes, Voyages, Statistiques et Documents :
1^o Le Ministère Rudini et les Réformes projetées en Italie, par le V^{ic} Combes de Lestraège.
2^o Une Enquête sur le régime de l'alcool à l'étranger (suite) : Le Régime de l'alcool aux Etats-Unis, par M. John Koren.
3^o Institutions ouvrières dans les mines de Saarbruck, par M. A. Coutarel.
III. — Revues des principales Questions Politiques et Sociales :
1^o Revue des Questions budgétaires et fiscales, par M. René Darlac.
2^o Revue des Questions coloniales, par MM. Pensa et Rouire.
IV. — La Vie Politique et Parlementaire à l'Etranger :
1^o Suisse, par M. Numa Droz, Ancien président de la Confédération suisse.
2^o Italie, par M. Francesco S. Nitti, Professeur à l'Université de Naples.
3^o Russie, par M. A. Baschmakoff.
V. — La Vie Politique et Parlementaire en France :

1^o La Politique Extérieure du mois, par M. Francis de Pressensé.
2^o Chronique Politique Intérieure, par M. Félix Roussel.
3^o La Vie Parlementaire, par ***.
VI. — Chronologie Politique Etrangère et Française.
VII. — Bibliographie.



Température minima du jour : 11.2
Id. maxima de la veille : 23.2
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.
Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé
1^{ers} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre OMÉGA

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.

LE
SEQUESTRE

PAR

JULES DE GASTYNE

Deuxième partie

II

Il était évident qu'elle avait eu avec sa jeune locataire une entrevue qui l'avait émue... Quand elle se fut éloignée, j'allai tout doucement me coller à la porte de Mlle Lili, mais on parlait bas et je ne pus distinguer que des bribes de phrases... Il était vaguement question d'un secret que la jeune fille ne pouvait pas confier même à son amoureux... J'ai entendu même distinctement ces mots : « C'est un sacrifice terrible que je te demande. » J'ai compris ensuite qu'il s'agissait d'un voyage assez long hors de France, pour lequel on avait besoin d'argent.
Samuel et Burke avaient eu un nouveau sursaut.
Juana elle-même avait tressailli.
— Oh ! c'est cela, c'est bien cela, dit le frè-

re de Thomas.
— Que nous disiez-vous donc, fit Burke, que vous aviez eu un échec complet ?
— Tout cela ne m'apprend rien de nouveau, fit Jones. Ces détails confirment seulement les soupçons que j'avais déjà.
— C'est très important, dit Samuel.
— C'est énorme, appuya le docteur.
— Nous connaissons au moins notre ennemi, fit Juana.
— Moi, poursuivit le narrateur, je n'avais pas besoin de savoir tout cela pour être sûr que c'était Mlle Lili qui avait offert un refuge à l'homme et qui l'avait mis ensuite à l'abri de nos poursuites... mais je continue.
— Oui, oui, firent les trois interlocuteurs haletants.
— Plus je comprenais ce qu'on disait, reprit l'homme au cheveux rouges, plus je saisisais le sujet de la conversation, plus je me faisais petit, plus je m'approchais de la porte. J'avais pu même appliquer mon œil au trou de la serrure, voir la physionomie de la jeune fille, puis celle de son amoureux ; ils semblaient très émus tous les deux, ils avaient des larmes dans les yeux... Le chiffre de deux mille francs frappa à ce moment mon oreille ; je devinai que c'était la somme dont la jeune fille avait besoin. J'entendis quelques mots murmurés. C'était le jeune homme qui parlait.
Il assurait sans doute son amante qu'il allait se les procurer, puis je saisis encore directement cette réplique : « J'aimerais mieux mourir ! » Et ce fut tout....

J'avais fait, en me penchant pour mieux voir, un mouvement involontaire qui avait attiré l'attention de la jeune fille...
Je la vis se tourner d'un air inquiet du côté de la porte...
Je compris ce qu'elle disait et je m'éloignai le plus vivement possible, mais pas assez vite toutefois pour n'avoir pas été vu d'elle et de lui...
— De lui ? dit Samuel... Il vous a reconnu ?
— Je le crains bien.
— Peu importe ! fit Burke. Nous savons maintenant ce que nous voulions savoir... En surveillant étroitement la jeune fille...
— Et en faisant parler Armand Rivière, dit Samuel.
— Ne commettez pas la maladresse de l'interroger ? s'écria Juana.
— L'occasion se présentera bientôt dit Jones, de savoir ce que ce monsieur a dans le ventre. Vous comprenez bien que je ne m'en pas suis tenu là. J'ai attendu dehors, où je suis arrivé sans avoir été aperçu, la sortie de M. Rivière.
Il a été très longtemps, M. Armand Rivière ; mais enfin je l'ai vu déboucher dans la rue. Ce n'était plus le même homme. Il n'avait plus l'allure légère, insouciant du matin. Il ne se hasarda à sortir qu'avec les plus grandes précautions, après avoir regardé soigneusement à droite et à gauche si on ne le suivait Armand pas.
— Il est évident que Lili lui avait tout appris... Il était désormais du complot... Il avait la tête lourde du secret fatal. Qu'allait-il

faire ?...
Lili, se sentant surveillée, l'avait sans doute chargé des démarches qu'elle ne pouvait pas faire elle-même.
Peut-être même avait-il la mission d'aller voir le fou, de lui porter des aliments. Il fallait voir... Je me suis mis à suivre mon homme, sans qu'il pût se douter de ma présence.
— Très bien ! très bien ! fit Burke, ne pouvant contenir son admiration.
— C'était une bonne idée, dit gravement Samuel.
— Oh ! Jones est un malin, reprit le docteur, qui l'avait autrefois recommandé à son complice.
Juana venait de remplir un verre de fine champagne.
Elle le tendit au narrateur.
— Merci, madame, fit celui-ci, et il but d'un trait.
Il promena autour de lui un regard chargé d'ogueil.
Il était très fier de l'intérêt qu'il excitait, de l'importance qu'avait, pour ceux qui l'écoutaient, chacune de ses paroles.
— Oui, c'était une bonne idée, continua-t-il, vous allez voir... Notre homme descendit la rue du faubourg Saint-Honoré jusqu'à la rue Royale. Là, il parut hésiter un moment, puis se dirigea vers la place de la Concorde et prit la rue de Rivoli à gauche. Il était arrivé en face de la première porte du Louvre, quand il se croisa brusquement avec un ami ou une connaissance.
(A suivre.)